



**Mairie de
Cazouls d'Hérault**

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE
DU CCAS**

**Le mardi 29 avril 2014 à 18h30
A la Salle du Peuple**

ORDRE DU JOUR

1 -	Election d'un vice-président par le conseil d'administration du CCAS
2 -	Perte de créance sur le BP du CCAS
3 -	Compte Administratif 2013 du CCAS
4 -	Compte de Gestion 2013 du CCAS
5 -	Affectation de résultat pour le BP 2014 du CCAS
6 -	Budget Primitif 2014 du CCAS

Présents : Haude VIGNERON 1^{ère} adjointe, Paul ROUSSE 3^{ème} adjoint, Françoise AVILEZ, Marie-Claire DOUCHEZ, Valéria FAUQUIE-SUBRIN, Caroline LARMEE, Paulette LAVAL, Daniel LEBOUCHER.

Pouvoirs : Aucun

Absents Excusés : Henry SANCHEZ,

Secrétaire de séance : Paul ROUSSE

1 – Election d'un vice-président par le conseil d'administration du CCAS

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment l'article L 123-6 ;

Mme Haude VIGNERON, expose au conseil d'administration qu'il doit, dès sa constitution, élire en son sein un vice-président.

Elle demande aux candidats à ce poste de se déclarer.

Est candidat : **Mme Haude VIGNERON**

Le vote a été proposé et Mme Haude VIGNERON a été proclamé vice-présidente à l'unanimité

2 – Perte de créance sur le BP du CCAS

La trésorerie de Pézenas nous propose d'annuler un certain nombre de créances à recouvrer, puisqu'il s'agit de personnes qui n'ont pu être retrouvées par les services fiscaux.

Les sommes sont de 80,00 € et de 120,00 €, lors de la location de la salle du peuple à Monsieur Kevin CAYUELA.

Il est proposé au conseil d'autoriser la trésorerie de Pézenas à cesser les poursuites, d'autoriser l'inscription au compte 6541 – créances admises en non-valeur d'un montant de 200 € au budget primitif 2014 du CCAS.

Le vote a été proposé et a été voté à l'unanimité

3 – Compte Administratif 2013 du CCAS

Mme la Vice-Présidente a présenté le Compte Administratif au conseil municipal, et informe qu'il est conforme au Compte de Gestion de la trésorerie de Pézenas.

	Résultat exercice 2012	Part affectée à l'investissement exercice 2013	Résultat exercice 2013	Résultat de clôture de 2013
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	2 527,10 €	0,00 €	- 751,15 €	1 775,95 €
TOTAL	2 527,10 €	0,00 €	- 751,15 €	1 775,95 €

Le vote a été proposé et a été voté à l'unanimité

4 – Compte de Gestion 2013 du CCAS

Mme la Vice-Présidente a présenté le Compte de Gestion de la trésorerie de Pézenas au conseil, et informe qu'il est conforme au Compte Administratif.

	Résultat exercice 2012	Part affectée à l'investissement exercice 2013	Résultat exercice 2013	Résultat de clôture de 2013
Investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Fonctionnement	2 527,10 €	0,00 €	- 751,15 €	1 775,95 €
TOTAL	2 527,10 €	0,00 €	- 751,15 €	1 775,95 €

Le vote a été proposé et a été voté à l'unanimité

5 – Affectation de résultat pour le BP 2014 du CCAS

La section de fonctionnement présente un excédent de **1 775,95 €**.

Celle-ci est reprise en totalité au compte 002 du budget primitif 2014 du CCAS.

Le compte 002 correspondant à une recette de fonctionnement.

Le vote a été proposé et a été voté à l'unanimité

6 – Budget Primitif 2014 du CCAS

[L'article L 1612-2](#) du CGCT précise que la date limite de vote des budgets locaux est le 15 avril. L'année de renouvellement des organes délibérants, cette date limite est reportée au 30 avril. Par conséquent, pour l'année 2014, la date limite d'adoption du budget primitif est fixée au :

- 30 avril 2014 pour le bloc communal ;

En vertu de l'article L 2312-2 du code général des collectivités territoriales, il est proposé aux membres du conseil d'administration de voter le budget primitif du CCAS 2014 par chapitre.

Dépenses de Fonctionnement

Chap	Libellé	Pour mémoire	Propositions nouvelles
011	Charges à caractère général	2 200,00 €	1 815,00 €
65	Autres charges gestion courante	767,00 €	200,00 €
	TOTAL	2 967,00 €	2 015,00 €

Recettes de Fonctionnement

Chap	Libellé	Pour mémoire	Propositions nouvelles
002	Excédent antérieur reporté	2 527,00 €	1 775,00 €
70	Produits des services	200,00 €	0,00 €
75	Autres produits gestion courant	240,00 €	240,00 €
	TOTAL	2 967,00 €	2 015,00 €

Le vote a été proposé et a été voté à l'unanimité

FIN DE LA SEANCE A 18h58

Délibérations votées : du n°1 à 6

NOM	Membre du CCAS	PRESENT	ABS	SIGNATURE
SANCHEZ Henry	OUI		X	
VIGNERON Haude	OUI	X		
ROUSSE Paul	OUI	X		
AVILEZ F Françoise	OUI	X		
LARMEE Caroline	OUI	X		
LEBOUCHEZ Daniel	OUI	X		
DOUCHEZ Marie- Claire	OUI	X		
FAUQUIE-SUBRIN Valéria	OUI	X		
LAVAL Paulette	OUI	X		